

OFFRE D'EMPLOI Animateur-trice scolaire

L'animateur-trice scolaire donne vie au programme éducatif de l'organisation par le biais de formations, ateliers et sorties scolaires. Excellent-e vulgarisateur-trice, il-elle transmet aux jeunes de niveau primaire et secondaire des connaissances en lien avec l'univers forestier. Il-elle maîtrise les concepts éducatifs ainsi que les objectifs du programme scolaire québécois.

Responsabilités principales :

1. Animer les activités du programme éducatif en place
2. Mettre à jour le programme éducatif
3. Évaluer régulièrement le matériel
4. Développer de nouveaux outils éducatifs
5. Établir les contacts avec les enseignants
6. Gérer le calendrier des activités scolaires
7. Compiler des statistiques
8. Développer de nouveaux partenariats
9. Participer à des foires, salons, activités de promotion
10. Effectuer des suivis
11. Toute autre tâche connexe

Exigences et compétences requises :

Expérience et formation

- Formation collégiale ou universitaire de premier cycle pertinente (foresterie, environnement, aménagement du territoire, biologie, enseignement ou tout autre domaine pertinent).
- Permis de conduire valide
- Compétences en animation
- Connaissance du milieu de l'enseignement (un atout)

- Connaissance du secteur forestier régional (un atout)
- Compréhension des réalités d'un organisme à but non lucratif (un atout)

Qualités et aptitudes

- Autonomie, créativité, dynamisme et bon jugement
- Capacité à s'adapter rapidement aux nouvelles situations
- Grande facilité à communiquer
- Excellente capacité à vulgariser l'information
- Excellente capacité à travailler en équipe
- Capacité de gérer plusieurs dossiers simultanément
- Bonne capacité à gérer des groupes
- Avoir de l'intérêt pour les sciences
- Aimer les enfants

Conditions de travail :

- Poste permanent à temps plein (35 heures semaine).
- Semaine générale de travail de 5 jours, du lundi au vendredi. Une certaine flexibilité est nécessaire parfois en soirée et les fins de semaine.
- Salaire en fonction de l'échelle salariale en vigueur.
- Congé payé entre Noël et le Jour de l'An, 13 journées fériées, 5 journées de congé maladie, deux semaines de vacances dès la première année.
- Le lieu de travail est situé à Rouyn-Noranda.

Ce qui nous distingue comme employeur :

- Vous pourrez apporter votre contribution au développement et au rayonnement de notre mission d'éducation à la forêt;
- Vous œuvrerez au sein d'une organisation reconnue par les acteurs du milieu, qui fait ses preuves depuis 78 ans;
- Vous bénéficierez d'un grand degré d'autonomie dans l'exécution de vos responsabilités tout en faisant partie d'une équipe professionnelle, solide et engagée dans son travail;
- Vous évoluerez dans un milieu conciliant en matière de travail et de vie personnelle.

Envoyez votre c.v. au info@afat.qc.ca avant 13 décembre 2021, 16 h.

Date de début d'emploi : 10 janvier 2022